



L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie Et l'adaptation institutionnelle : Etude économétrique (2000-2020).

<i>BENAMEUR Djilali*</i>	<i>DANI EL KEBIR Mâachou</i>
Université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbés, Algérie.	Université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbés, Algérie.
jilaben87@gmail.com	dlemaachou@yahoo.fr

Reçu: .31/10/2022

Acceptation: .25/12/2022 /

ملخص

شهدت بداية التسعينيات من القرن الماضي ميلا من طرف الدول السائرة في النمو لاستقطاب المزيد من رؤوس الأموال الأجنبية قصد إيجاد مصادر تمويل لاقتصاداتها، مما أدى بها إلى تبني إصلاحات سياسية و اقتصادية على المستوى المؤسسي من أجل إيجاد مناخ ملائم للأعمال يهدف الى جذب الاستثمار الأجنبي المباشر باعتباره طرفا مهما في معادلة التنمية المستدامة، حيث تتفق الشركات الأجنبية مع الدول المستقبلة لها على ضرورة تكيف مختلف سياساتها قصد توفير مجموعة من العوامل تسمى المتغيرات المتحركة في إيجاد مناخ ملائم و تنافسي للأعمال، نتعرض إليها بالتفصيل في هذا المقال موازاة بدراسة جاذبية الاستثمار الأجنبي في الجزائر وفق نظرية التكيف المؤسسي للفترة الزمنية (2000-2020).

الكلمات المفتاحية : الاستثمار الأجنبي المباشر, التكيف المؤسسي, التنمية الاقتصادية, جاذبية الاستثمار

Abstract:

From the beginning of the 90s, developing countries turned to foreign direct investment in order to provide more sources of external financing without necessarily going through indebtedness, which led them to adopt institutional reforms whose the objective is to create an investment climate capable of capturing the flow of foreign direct investment considered to be an important player in the equation of sustainable development, where foreign companies agree with the countries that receive them on the need to adapt their various policies in order to provide a set of factors called the variables controlling the creation of an investment climate, conducive and competitive to business. We seek through this work to study the attractiveness of the investment climate in Algeria according to the theory of institutional adaptation for the period (2000-2020).

Key Words: Foreign direct investment, institutional adaptation, economic development, investment attractiveness



.1. INTRODUCTION

Depuis les années 90, l'investissement direct étranger (IDE) a fortement progressé dans le monde, c'est pourquoi la plupart des pays en développement (PED), qui se trouvaient confrontés parallèlement au problème de financement de leurs économies, ont effectué des réformes économiques afin de pouvoir attirer l'IDE étant l'un des moteurs principaux de l'activité économique, qui se substitue à l'endettement extérieur, stimule la croissance et crée la richesse par la libéralisation d'une grande partie du potentiel de production inexploité.

Cette croyance que l'IDE contribue à la croissance et au développement, non seulement parce qu'il finance l'économie, mais aussi parce qu'il facilite l'accès aux nouvelles technologies, va faire des politiques d'attractivité des IDE, la principale substance des politiques économiques, portant sur le renforcement de la législation, l'intensification de la concurrence interne, le développement de l'infrastructure et du capital humain et finalement le renouvellement du secteur financier national dans l'objectif est de créer un environnement propice aux différentes affaires économiques.

IMPORTANCE DU SUJET :

Dans le contexte international, marqué par l'intensification des échanges commerciaux, les fluctuations sans cesse des prix du pétrole et l'ouverture des marchés des capitaux, l'Algérie s'est engagée dans une série de réformes de première génération, structurelles et institutionnelles, pour pouvoir stabiliser les équilibres macro-économiques, et organiser la libéralisation de son économie, ce qui a permis l'émergence du secteur privé, longtemps marginalisé de la sphère économique, or dans la seconde génération l'Algérie visait à introduire de nouveaux acteurs dans l'activité économique afin de pouvoir, à la fois, réactiver et moderniser la production locale, par le biais de l'investissement direct étranger, dans différents secteurs et branches d'économie y compris dans des domaines qui étaient autrefois détenus par l'état. C'est dans cette perspective que l'attractivité de l'investissement direct étranger est devenue une préoccupation fondamentale, dans la mesure où elle permet d'établir un meilleur climat d'investissement, capable d'attirer le maximum des investisseurs étrangers, notamment, avec la chute en 2014 des prix du pétrole considéré depuis longtemps comme l'unique source de financement de son économie rentière et par conséquent la nécessité de diversifier l'activité économique hors hydrocarbures.

Cette situation renvoie au défi de la conception d'une nouvelle vision basée sur les exigences de la bonne gouvernance, adaptée, à la fois, aux données internes (sécurité, chômage, pauvreté), et au contexte régional et international (fluctuations des prix de pétrole, stratégies des firmes multinationales, adhésion à l'organisation mondiale du commerce et coopération internationale).

OBJECTIF DE LA RECHERCHE :

En basant sur la théorie de l'adaptation institutionnelle à l'IDE, notre objectif est d'étudier, analyser et comprendre les raisons qui poussent les investissements directs étrangers à s'installer en Algérie, ce qui nous permettra au premier lieu de connaître à la fois, les facteurs



qui déterminent le niveau d'attractivité du climat d'investissement, le type de secteurs et activités que les firmes étrangères préfèrent à y exercer suivant leur choix d'investissement territorial.

PROBLEMATIQUE DU SUJET :

La problématique principale est de savoir si l'Algérie représente un climat d'investissement attirant pour l'investissement direct étranger (IDE).

Deux interrogations secondaires s'imposent :

- 1- Est-ce que les réformes entreprises par l'Algérie ont permis d'améliorer son climat d'investissement ?
- 2- Quelles sont les vraies causes qui poussent les investissements directs étrangers à s'installer en Algérie ?

L'hypothèse de départ est que les réformes qui visent à augmenter les entrées d'IDE sont les plus efficaces lorsqu'elles seront planifiées et exécutées dans un cadre institutionnel de bonne gouvernance, favorable à l'investissement direct étranger.

Une deuxième hypothèse stipule que l'accumulation des investissements directs étrangers dans un pays d'accueil passe par l'amélioration de l'attractivité de son territoire qui dépend à plusieurs facteurs politico-économiques et socio-culturels.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE :

Pour pouvoir répondre à cette problématique, nous utilisons la méthode d'analyse descriptive et quantitative, traitant notre sujet en deux sections. La première est consacrée à la présentation des fondements théoriques concernant l'adaptation institutionnelle et l'attractivité des IDE(s), or dans la seconde nous proposons une approche empirique consacrée à analyser le climat d'investissement en étudiant les facteurs qui déterminent l'attractivité des investissements directs étrangers selon cette théorie pour pouvoir connaître les raisons qui poussent les firmes internationales à s'implanter en Algérie.

2. L'attractivité territoriale et l'adaptation institutionnelle :

L'émergence de la globalisation au début des années quatre-vingt-dix du siècle dernier comme configuration prédominante de l'économie mondiale, a contribué à une réévaluation du rôle des IDE dans les économies nationales (1), en introduisant de nouvelles règles du jeu, au niveau des stratégies d'investissement des FMN et au niveau de la conception de la concurrence qui devrait s'exercer entre les territoires potentiellement capteurs des flux de l'IDE. En effet, cette domination de l'économie globale a été marquée par une recrudescence des formes de l'intégration économique régionale. Au total, la mondialisation des années 90 se distingue de la multinationalisation des années 70, par une série de caractères : (2)

- Le caractère multiforme des canaux de l'internationalisation : les exportations, les IDE et le développement des alliances.
- Une géographie multipolaire ou les états qui étaient les premiers qui investissent à l'étranger deviennent les premiers territoires qui accueillent les IDE.
- Une division croissante entre les pays développés, quelques pays d'Asie et d'Amérique latine en forte croissance et le reste du monde qui est exclu.

Auteurs : *BENAMEUR Djilali et DANI El KEBIR Mâachou*

Titre de l'article: *L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie et l'adaptation institutionnelle : Etude économétrique (2000-2020).*

- Des crises économiques et financières qui s'y propagent de plus en plus rapidement dans le monde.

2.1 Le territoire, l'intégration économique régionale et la globalisation :

Il est clair que n'importe quel projet de localisation industrielle nécessite d'appréhender l'articulation entre le global et le local. La localisation accorde une place particulière au territoire, défini comme un espace enraciné et approprié, possédant des propriétés que d'autres n'ont pas. Il n'est plus un simple support de facteurs de localisation, mais un acteur qui possède des modes de régulation et d'organisation spécifiques que les FMN intègrent dans leurs stratégies d'investissement direct étranger (3).

Dans le cadre de l'intégration économique régionale, plusieurs travaux mettent en avant les considérations stratégiques des IDE dans le choix entre exportation et production, elles s'intéressent aussi, à la taille des marchés, à la proximité des consommateurs et aux coûts de facteurs comme déterminants de la localisation des FMN [(Horstman et Markusen (1992), Markusen (1995), Motta et Norman (1996)] (4).

C'est à partir du début des années 90, qu'une nouvelle approche est née concernant la localisation des activités économiques, appelée aujourd'hui « la géographie économique », dans laquelle trois approches différentes se distinguent: (5) :

- La première est inspirée des travaux de Krugman 91, Krugman et Venables 95, qui mettent l'accent sur le phénomène de spécialisation et d'agglomération conduisant à la concentration de certaines activités dans les zones dites «centrales » avec des rendements croissants au détriment des zones périphériques.
- La deuxième est inspirée par Puga et Venables en 96 et développée ensuite par Crozet en 2000, donne un nouvel éclairage théorique sur le phénomène de délocalisation des activités d'une région à l'autre.
- La dernière approche appartenant à l'école de la croissance endogène (Martin et Ottaviano 99, et Baldwin, Martin et Ottaviano 2001) qui montre que la localisation des activités est liée à la diffusion des connaissances entre les régions.

Aujourd'hui, le changement d'attitude opéré par les gouvernements des différents pays, tant du Nord que du Sud, s'est traduit par des politiques plus libérales à l'égard de l'IDE, c'est pourquoi, le renforcement de l'attractivité est devenu un objectif primordial de toute politique économique (6). «Avec la globalisation, les firmes mettent désormais les territoires en concurrence les uns avec les autres en fonction de leur recherche de compétitivité maximale, alors que dans la multinationalisation, c'étaient les gouvernements et les administrations qui sélectionnaient les «bons" projets d'investissement proposés par les firmes »(7).



2.2. Le concept de l'attractivité :

L'attractivité d'un territoire concerne sa capacité à attirer les investissements locaux et étrangers. Le territoire devra préalablement satisfaire à des préconditions macroéconomiques qui permettent à l'investisseur d'évaluer la rentabilité de son projet et la confronter avec celle qu'il peut obtenir dans d'autres localisations possibles. Autrement dit, il est nécessaire qu'un ensemble ciblé de variables soit suffisamment lisible pour pouvoir analyser l'environnement général des affaires (*les investisseurs privilégient les pays qui suivent une politique économique libérale, favorable à l'économie de marché, ouverte sur l'extérieur car ils craignent les décisions discrétionnaires des gouvernements et de leurs administrations*) (8).

La disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée associée à l'existence d'un tissu industriel local performant, constitue un autre déterminant fondamental de l'attractivité d'un territoire d'accueil des IDE, c'est précisément la qualité du capital humain (bon niveau d'expérience et de formation initiale des cadres dirigeants, ingénieurs et autres techniciens) (9).

Or, l'efficacité des réseaux d'infrastructures informationnelles et communicationnelles (télécommunications et système des transports) exprime une importance fondamentale pour les firmes multinationales.

3. La théorie de l'adaptation institutionnelle :

La nouvelle économie internationale s'intéresse à l'évolution des institutions plutôt qu'aux limites qu'elles posent au développement économique, tel que les situations de restrictions politique ou culturel qui font obstacle à l'élaboration de règles économiques efficaces. Pour assurer son développement économique, l'état est chargé à établir et de faire respecter, de bonnes institutions.

3.1. L'importance des institutions dans le développement économique :

Les institutions des PED proviennent de deux grandes sources (10):

- La tradition, qui crée des institutions informelles, est souvent considérée comme un obstacle au développement puisque elle ne répond pas aux exigences d'une économie de marché.
- L'état, qui engendre des institutions formelles et que l'on considère souvent comme la force motrice de la modernisation.

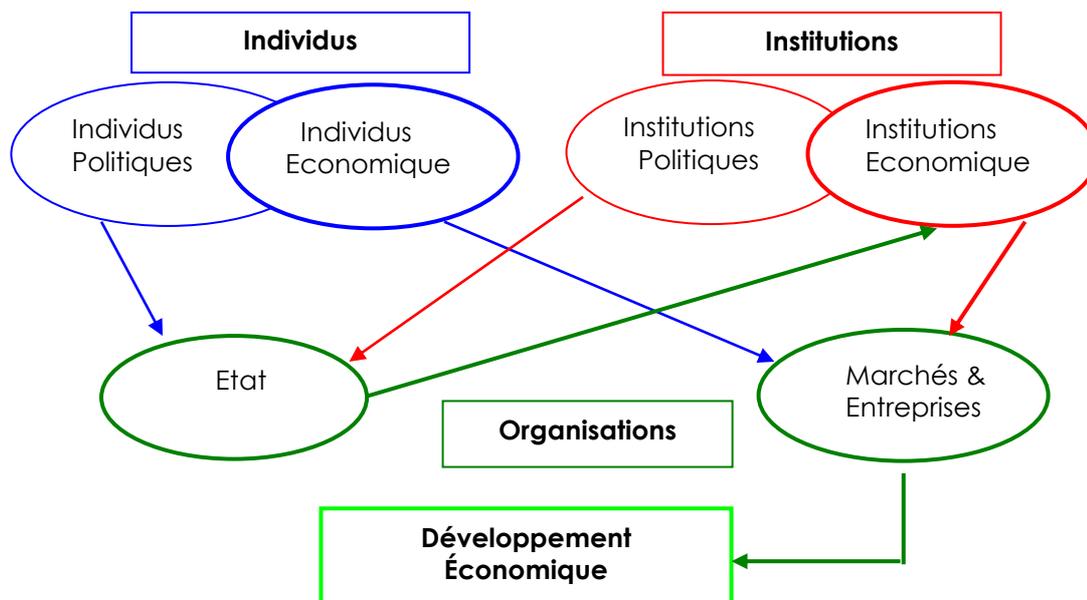
Les institutions économiques représentent le droit de la propriété et celui des contrats qui coordonnent les interactions économique d'exploitation. C'est pourquoi l'état peut faire respecter les droits de propriété, car il possède la compétence juridique et l'emploi de la force sur son territoire. Il doit avoir les moyens nécessaires et la légitimité. Un aspect de cette légitimité est que le pouvoir de l'état est délimité et que son comportement peut être contrôlé. C'est ce qu'on appelle la puissance et l'engagement de l'état, qui permet de définir la qualité ou l'efficacité institutionnelle, or les institutions politiques déterminent la structure de l'état et les procédures de décision politique.

Pour deux raisons fondamentales, les institutions économiques sont absolument indispensables, au bon fonctionnement des marchés: (11)

- La rareté impose de créer les droits de propriété, pour mettre fin à toute forme d'échange caractérisée par la violence, l'anarchie et par la survie des plus forts.
- Les défaillances de marché qui peuvent se produire, ce sont des résultats socialement indésirables (l'incertitude, l'information imparfaite, etc.)

Les institutions coordonnent les interactions entre les individus et les organisations que ce soit politique (l'état, partis politiques, groupe d'intérêt) ou économique (entreprises, marchés) qui agissent quotidiennement, les uns sur les autres, en créant des institutions qui, en dernier ressort, déterminent la structure du développement économique.

Figure n° 01 : L'interaction entre institutions, organisations et développement économique



Source: S. BORNER, F. BODMER, M. KOBLER, Op.Cit. P33.

3.1.1. Le rôle de l'état dans le développement économique :

En particulier, il arrive souvent dans les pays en développement que l'état de droit ne soit pas systématiquement garanti puisque le respect des règles dépend généralement des personnes concernées et de leur pouvoir. La puissance et l'engagement de l'état sont indispensables au développement économique car l'état est une organisation d'individus, de groupes et d'institutions politiques, il façonne leurs interactions. Sa capacité à user de la force physique est essentielle, en même temps, ce monopole de la force exige que le pouvoir de l'état soit contrôlé afin de garantir son engagement envers les institutions.

a) *L'état fort :*



On peut définir un état fort, comme étant un état ayant suffisamment de ressources, pour faire créer et faire respecter les droits de propriété et les droits contractuels, ainsi pour garantir la stabilité politique sur l'ensemble de son territoire. Il s'agit d'un état qui est capable à respecter et surveiller efficacement les bonnes institutions, soutenu par une bureaucratie compétente.

La qualité des institutions politiques est mesurée par rapport à leur instabilité, sa mesure repose sur l'analyse de dix variables : (12)

- 1) Nombre d'assassinats par millier d'habitants
- 2) Remaniements majeurs de gouvernement
- 3) Changements majeurs de la constitution
- 4) Crises majeures de gouvernement
- 5) Nombre de changements inconstitutionnels ou imposés dans le gouvernement (Coup d'état)
- 6) Tout changement illégal ou imposé au sein du gouvernement, toute tentative de changement de ce type, ou toute rébellion armée aboutie ou avortée, dont l'objectif est l'indépendance à l'égard de l'administration centrale (révolution)
- 7) Toute élimination systématique, par emprisonnement ou exécution de l'opposition politique dans les rangs du régime.
- 8) Variables muettes correspondant aux pays avec génocides impliquant des victimes civiles ou politiques.
- 9) Variables muettes correspondant aux pays de guerre
- 10) Variables muettes pour les guerres civiles sur le territoire national.

b) L'état engagé :

La crédibilité de l'engagement de l'état découle d'institutions politiques, démocratiques ou autocratiques. Un engagement crédible donne aux citoyens la possibilité de la prise de parole, ce qui est très différent de la solution par la force. Il faut donc, rechercher un ensemble d'institutions qui permettent aux citoyens de suivre les performances du gouvernement en toute transparence.

L'engagement de l'état est mesuré par sept variables : (13)

- 1) La régulation de l'état
- 2) La compétitivité de l'état
- 3) L'ouverture du recrutement de l'exécutif
- 4) Le degré de monocratie
- 5) Les contraintes pesant sur le chef de l'exécutif
- 6) La régulation de la participation politique
- 7) La compétitivité de la participation politique

3.1.2. L'adaptation Institutionnelle à l'IDE :

C'est une théorie qui fait partie de l'école de l'intégration, elle affirme que l'IDE est déterminé par des variables institutionnelles qui se prêtent au changement, à savoir les politiques, les lois et leurs applications. Elle s'intéresse à tous les éléments qui déterminent l'IDE, au niveau macro, méso et micro-économique : (14)

Auteurs : *BENAMEUR Djilali et DANI El KEBIR Mâachou*

Titre de l'article: *L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie et l'adaptation institutionnelle : Etude économétrique (2000-2020).*

- Le dysfonctionnement de l'application de la réglementation.
- Le sous-développement du marché du capital et de l'intermédiation financière.
- La lourde ingérence du gouvernement dans les opérations du secteur privé et la présence majoritaire des entreprises publiques.
- Le manque d'opportunités de formation et de renforcement des aptitudes.
- La mauvaise infrastructure physique notamment celle de la communication.

C'est pourquoi dans les pays en développement, l'investisseur rencontre une grande différence entre les codes écrits et la façon d'opérer, entre la loi, dans les textes et la loi telle que perçue dans la vie réelle, un grand nombre d'investisseurs étrangers potentiels ont été découragés d'investir, après qu'ils avaient commencé à négocier avec les institutions gouvernementales du pays hôte, à cause des variations entre la façon officielle et non officielle dans le monde des affaires. Le gouvernement avec ses institutions, les marchés notamment de travail et de capitaux, les systèmes d'éducation et les milieux socioculturels, doivent faciliter la tâche pour une application efficace des politiques aux transactions quotidiennes à l'IDE. C'est ce que la banque mondiale appelle les indicateurs de gouvernance ou ce que Saskia K.S et Stanley M.W appellent l'adaptation institutionnelle à l'IDE (15).

a) Le concept de la théorie :

Elle désigne la capacité d'un pays d'attirer et de préserver l'IDE. Ce ne sont pas les pays les plus grands, mais ceux qui sont les mieux adaptés qui reçoivent le plus d'investissement direct étranger " *Les pays qui s'en tirent le mieux sont ceux qui sont suffisamment souples pour se plier avec le vent tandis que leur avantage compétitif leur fournit des racines fermement ancrées pour grandir et se ramifier. Certains "petits" pays, qui semblaient désavantagés pour leurs ressources, ont néanmoins attiré de grands influx d'IDE. D'autres, avec des réserves abondantes de matières premières ont reçu beaucoup moins d'IDE que ces réserves semblaient justifier.* La théorie de l'adaptation institutionnelle à l'IDE nous explique pourquoi la répartition des flux d'IDE est si inégale, et souvent sans proportion avec les ressources naturelles des pays ». (16)

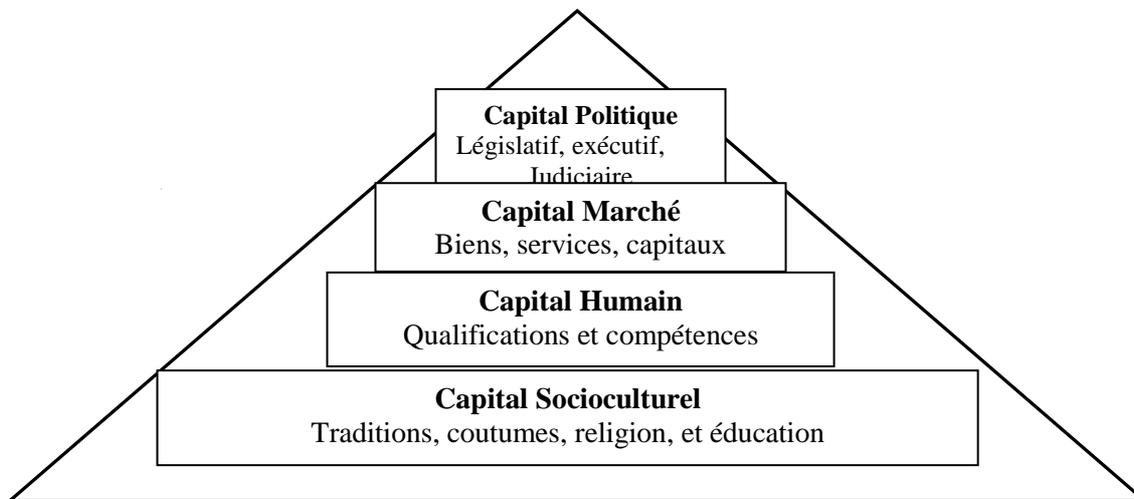
b) Les éléments clés de l'adaptation institutionnelle :

Les quatre groupes d'institutions concernées par l'adaptation institutionnelle sont : (17)

1. Le gouvernement : le risque politique.
2. Les marchés : les deux risques économique et financier.
3. L'éducation : le capital humain.
4. Le milieu socioculturel : l'histoire, la culture, la race, la religion et la tradition.



Figure n° 2 : Les quatre capitaux de l'adaptation institutionnelle à l'IDE



Source : GHAZOUANI K « l'adaptation des IDE est une question d'adaptation institutionnelle », revue tunisienne d'économie, Tunis, Tunisie, 2003, p 113.

1- Le capital politique :

Il se trouve au sommet de la pyramide, il régit les autres niveaux de l'adaptation institutionnelle, c'est pourquoi les investisseurs se penchent tout d'abord sur le gouvernement comme étant la source principale des actions politiques qui définissent l'IDE. Un système de gouvernement réceptif à l'IDE continuera d'attirer plus d'investissement.

2- Le marché :

Il constitue l'indicateur économique de l'adaptation à l'IDE. C'est au niveau du marché qu'on peut supposer qu'une concurrence ouverte et protégée attirera plus de flux qu'une concurrence soumise à une réglementation directrice.

3- Le capital humain :

Il est l'élément clé d'un système socioculturel souple, car il produit une population active ayant suffisamment des qualifications et des connaissances. L'éducation développe le capital humain et le prépare à manipuler avec succès l'économie globale et ses changements rapides. L'adaptation de l'éducation contribue à la création d'un environnement attractant de l'IDE puisque elle encourage la créativité dans tous les domaines de la recherche, du développement et de la technologie.

4- Le milieu socioculturel :

Il est le plus ancien des institutions, il est le plus complexe, et il enveloppe tout, il est donc le plus difficile à changer. Le degré de réceptivité des citoyens d'un pays envers différents modèles socioculturels et commerciaux est fonction de leur niveau d'instruction, de la mesure dans laquelle ils ont été exposés à des cultures étrangères et de leur intégration dans l'économie globale, un degré élevé de réceptivité améliore la capacité d'un territoire d'attirer l'IDE. Finalement, les divers niveaux de l'adaptation institutionnelle réagissent les uns sur les autres de diverses façons, la facilité avec laquelle une institution peut être changée et le temps nécessaire à ce changement, dépendent de la mesure dans laquelle elle est influencée par les autres institutions.

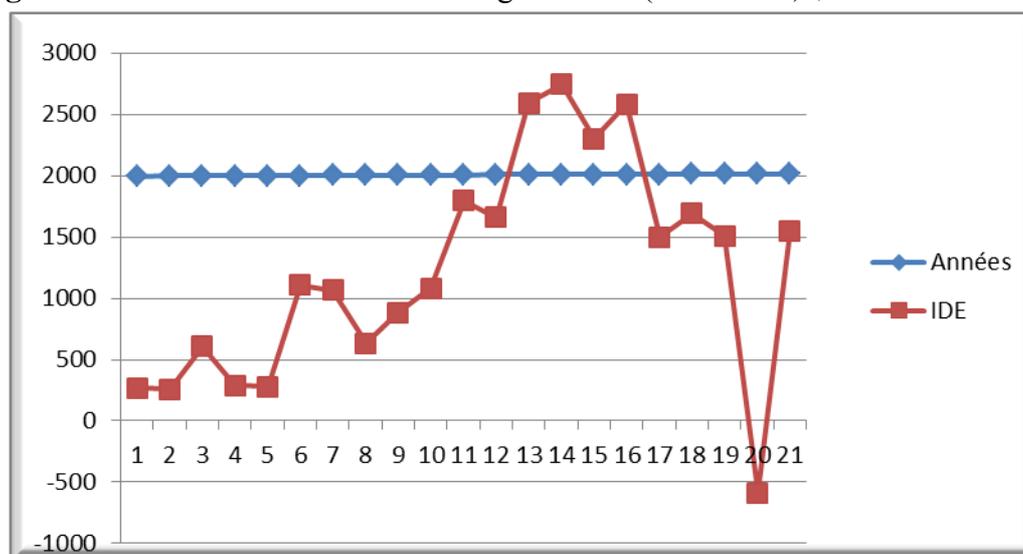
4. Etude empirique de l'attractivité des IDE en Algérie :

Nous examinons dans cette section la performance de la théorie de l'adaptation institutionnelle dans une analyse de régression linéaire destinée à tester les concepts développés.

4.1 Les flux d'investissement direct étranger entrants en Algérie :

La volonté politique à partir des années 2000 est l'un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux d'IDE dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie et pharmacie).

Figure n° 03 : Flux d'IDE entrant en Algérie entre (2000-2020) (Unité en Millions de \$)



Source : Figure établie par les auteurs (En basant sur les statistiques du CNUCED)

L'Algérie a connu une fluctuation remarquable en matière d'attractivité des IDE(s) depuis 2000 jusqu'à 2020. Elle a attiré en 2004 des investissements de 6 milliards d'euros dont 4 milliards dans le secteur des hydrocarbures. La plupart des projets d'investissement enregistrés en 2004 constituent le prolongement de grands projets entamés depuis quelques années par des investisseurs étrangers.

Près de 3.000 projets d'investissement hors hydrocarbures, nationaux et étrangers, d'un montant global de 4,5 milliards de dollars ont été déclarés à l'ANDI durant les neuf premiers mois de l'année 2004 (18). Selon la même source, ces IDE(s) hors hydrocarbures représentent les secteurs des communications, le dessalement de l'eau de mer, l'agroalimentaire, la banque et les services financiers, la sidérurgie, l'automobile, les médicaments, le tourisme ainsi que la promotion immobilière et la réalisation des centres d'affaires, soit d'un montant global de 4,5 mds \$ (19).

De plus, en 2001 (Création de l'ANDI), l'Algérie a confirmé ses performances d'attractivité d'IDE en se classant au deuxième rang des pays hôtes du Maghreb. Cette performance remarquable a été due essentiellement à la réalisation de certains investissements stratégiques (hydrocarbures, licences GSM et sidérurgie). C'est à partir de 2006, que l'Algérie a pu attirer des investissements à la hauteur de 1.795 Mds jusqu'à 2011 où elle a enregistré le plus élevé



montant, soit 2.5 Mds dollars. Elle faisait partie de 10 pays du sud de la Méditerranée qui ont attiré 38.94 Mds dollar, soit une hausse de 2.6% des IDE(s) mondiaux. (20).

Cette période a été marquée par le renforcement du cadre juridique et institutionnel en faveur de l'IDE, à savoir l'ordonnance 06-08 du 15 juillet 2006 en matière de simplification des procédures administratives et réduction des délais d'étude de dossiers pour les investisseurs qui sont à la charge de l'ANDI, à la hauteur de 72 heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus à titre d'exploitation malgré l'apparition de l'ordonnance 09-01 du 22 juillet 2009 qui a déterminé aux investisseurs étrangers le pourcentage de la participation à l'actionariat fixée à 49%, le reste doit être détenu par des résidents algériens dont la participation minimum est fixée à 30%, comme il a introduit une nouvelle obligation pour les investisseurs étrangers, à savoir de dégager une balance devises excédentaire au profit du pays pendant toute la durée de vie du projet (21) Cette règle de 49-51 % n'a pas dissuadé de nombreux investisseurs étrangers qui ont accepté l'association avec les résidents algériens en matière d'investissement. Toutefois, l'Algérie a bénéficié entre 2003 et 2015 de 381 projets dont le montant s'élève à 59.964 Mds dollars, qui ont pu en outre embaucher 91.993 employés.

En 2012, le montant des flux entrants d'IDE a connu une dégradation importante, soit -42% par rapport à l'année 2011 qui a connu un taux de croissance de +11% et c'est la même année, d'après la CNUCED, que l'IDE au niveau mondial a chuté de 18% vu le recul des taux de croissance des principaux pays émergents (rapport sur l'investissement dans le monde 2013), or l'Afrique a connu un flux important dans cette même année dans les secteurs d'industrie extractive, soit une hausse de 300%. L'Algérie se classe à la 13^{ème} année au niveau de l'Afrique et son IDE représentait 0.7 % de son PIB. Par contre, de 2013 à 2016 les flux n'ont jamais pu atteindre le niveau de 2011. Ils ont connu un recul remarquable en 2015 (-587), engendré par la chute des prix du pétrole qui demeure le secteur le plus rentable au niveau des IDE(s). En 2016, selon le rapport 2017 de la CNUCED confirme que l'Algérie, avec les flux d'IDE captés (1,5 Mds \$) s'est classée 2^{ème} au Maghreb où le flux des IDE(s) a baissé de 29% pour se situer à 2.3 mds \$, grâce, d'après la CNUCED, à l'amélioration des politiques d'investissement, notamment la loi sur l'investissement offrant des incitations fiscales, des infrastructures nécessaires aux projets d'investissement et un récent redressement de la production pétrolière. (22)

Finalement, cette fluctuation constaté sur la courbe des flux entrants d'IDE pourrait être expliquée par le classement de l'Algérie en 2017, 156^{ème} sur 190 pays dans le classement pour la facilité de faire les affaires (Doing Business) établi par la banque mondiale avec un score de 47.76 points sur 87.01 (soit presque la moitié par rapport aux points enregistrés par la Nouvelle-Zélande, le pays le mieux classé). (23). Toutefois la période 2019-2020 a connu une dégradation remarquable des flux d'investissement vu le mouvement politique populaire que le pays a connu, ce qui a augmenté le risque-pays en matière d'instabilité politique.

**Tableau n 01 : Répartition des projets d'IDE en Algérie
par activité, nombre de projets et montant en millions DA (2002-2017)**

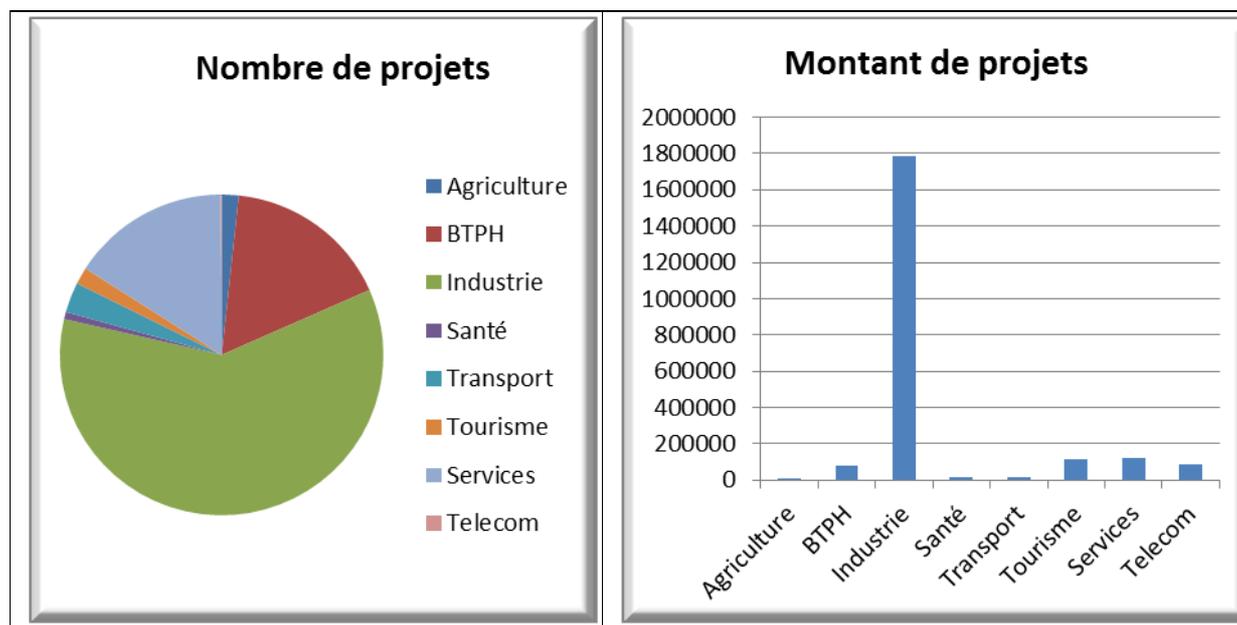
Auteurs : *BENAMEUR Djilali et DANI El KEBIR Mâachou*

Titre de l'article: *L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie et l'adaptation institutionnelle : Etude économétrique (2000-2020).*

Secteur	Nombre de projets	%	Montant en millions DA	%
Agriculture	14	1.7	4.373	0.2
BTPH	137	16.67	77.661	3.5
Industrie	495	60.22	1.783.922	80.48
Santé	6	0.73	13.572	0.61
Transport	25	3.04	14.820	0.67
Tourisme	14	1.7	113.772	5.13
Services	130	15.82	119.139	5.37
Telecom	1	0.12	89.441	4.03
Total	822	100	2.216.699	100

Source : ANDI (AAPI) 2017

Figure n 4 : Représentation graphique de la répartition des IDE(s) par nombre de projets et montant de réalisation (2002-2020)



Source : Figures établies par les auteurs (Source : ANDI 2017)

4.2. Définition et explication de l'analyse économétrique :

Dans la tradition de la théorie d'intégration de l'IDE, la théorie de l'adaptation institutionnelle à l'IDE affirme que ce sont les institutions, leurs politiques et l'application de ces politiques qui déterminent de façon prédominante les flux de l'IDE.



On s'attend donc, à ce que le test de l'estimation économétrique de l'adaptation à l'IDE trouve une corrélation plus élevée entre les flux d'IDE et les variables institutionnelles sujettes à des changements de politique.

La fonction de régression prend l'équation suivante :

$$IDE_{it} = a1POL_{i(t-1)} + a2MAR_{i(t-1)} + a3HUM_{i(t-1)} + a4SOC_{i(t-1)} + \mu_{it}$$

Avec : $\mu_{it} = c_i + \varepsilon_{it}$ c = constante, ε est le terme d'erreur, a = paramètres, i = individu et t = temps

- 1) *POL (Capital Politique) = f(Cor, Drt, Sta, Ten).*
- 2) *MAR (Capital Marché) = f(Pib, Denst, Pop, Com, Popur, Fisc, Crd et Crbrt).*
- 3) *HUM (Capital Humain) = f(Telf*, Inscript).*
- 4) *SOC (Capital Socio-culturel)***

Nous devons signaler que vu le manque de données concernant les déterminants du capital politique, que nous nous contentons d'analyser ce dernier sur la base de l'étude du forum économique mondial (WEF) qui analyse chaque la compétitivité des pays sur la base de 12 piliers politico-économique, or pour le capital socio-culturel qui s'intéresse à l'ouverture socioculturelle envers les étrangers, le pays ne dispose pas les données adéquates pour sa détermination (le niveau de maîtrise de l'Anglais, le niveau de tolérance envers les autres cultures et religions, le taux de coopération étrangère dans la vie politique, économique et socio-culturelles).

4.2.1. Les variables de l'analyse économétrique :

Il s'agit de la variable endogène (IDE) et les variables exogènes.

- **La variable endogène:**

La variable dépendante IDE est mesurée par les flux nets d'IDE exprimés en pourcentage du produit intérieur brut.

- **Les variables exogènes :**

Il s'agit des quatre capitaux :

1) **Le capital politique : (Cor, Drt, Sta, Ten)**

Il s'agit de l'adaptation institutionnelle du capital politique dont l'objectif est d'établir un état fort et engagé. Un degré élevé d'adaptation du pouvoir exécutif signifie l'existence de la transparence dans les prises de décisions y compris les procédures d'adoption des lois par le pouvoir législatif. Une adaptation gouvernementale élevée signifie que les politiques sont appliquées de façon transparente, crédible, efficace et suivie pour assurer que tous les citoyens seront également traités de la même manière. En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, une adaptation élevée signifie que ce pouvoir est transparent, fiable, indépendant et équitable (24).

Pour apprécier ce capital, nous utilisons pour sa mesure le classement de compétitivité de l'Algérie, établi en 2017 (données 2016) par le forum économique mondial (World Economic Forum) qui distingue 21 facteurs institutionnels (25) qui mesurent le niveau du risque politique (1^{er} pilier parmi 12 autres piliers) suivant le tableau ci-dessous.

Tableau n° 02 : Système de score de W.E.F pour l'évaluation du risque politique

N°	Composantes institutionnelles	Classement Sur 137 pays	Score Sur 7
----	-------------------------------	----------------------------	----------------

*Auteurs : BENAMEUR Djilali et DANI El KEBIR
Mâachou*

Titre de l'article: L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie et l'adaptation institutionnelle : Etude économétrique (2000-2020).

1	Droits de propriété	101	3.8
2	Protection de la propriété intellectuelle	92	3.7
3	Diversité des fonds publics	83	3.2
4	Confiance du peuple dans les politiciens	80	2.8
5	Paiement irrégulier et pots de vins	92	3.4
6	Indépendance judiciaire	91	3.5
7	Favoritisme dans les décisions gouvernementales officielles	64	3.1
8	Efficacité des dépenses gouvernementales	75	3.1
9	Fardeau de la réglementation gouvernementale	84	3.2
10	Efficacité du cadre juridique dans le règlement des différends	55	3.8
11	Efficacité du cadre juridique dans des réglementations difficiles	62	3.4
12	Transparence dans l'élaboration des politiques gouvernementales	121	3.2
13	Coûts commerciaux du terrorisme	71	5.1
14	Coûts commerciaux des crimes et violence	48	5.0
15	Crime organisé	50	5.1
16	Fiabilité des services de police	56	4.7
17	Comportement éthique des entreprises	103	3.4
18	Force de l'audit et les rapports sur les normes	129	3.4
19	Efficacité des conseils d'administration des entreprises	135	3.3
20	Protection des intérêts des actionnaires minoritaires	85	3.8
21	Force de la protection des investissements	131	3.3
Classement et score institutionnels		88	3.6

Source: World Economic Forum 2017

La situation de l'Algérie en matière de compétitivité s'est légèrement améliorée depuis 2012. Elle passe de 110/144 à 86/137 avec un score qui passe de 3.7/7 à 4.1/7.

2) Le capital marché : (Pib, Pop, Den, Popur, Crbrt, Com, Fisc, Crd) :

Un degré élevé d'adaptation du marché signifie que le marché local et le marché international des biens et services, du capital et du travail, sont bien développés et liés l'un à l'autre. Lorsque les marchés fonctionnent bien, les flux d'IDE devraient augmenter.

3) Le capital humain : (Ins, Tel)



Un degré élevé d'adaptation pour l'éducation signifie que la main-d'œuvre d'un pays est compétitive sur le plan international quant à l'éducation et la productivité. On s'attend donc à ce qu'un degré d'adaptation élevé en éducation augmente les flux d'IDE.

4) *Le capital social :*

Une adaptation socioculturelle élevée signifie qu'un pays est souple et ouvert à l'IDE et aux tendances du marché international. Cela ne signifie pas qu'il adopte les valeurs étrangères, mais qu'il s'adapte aux développements et aux pratiques d'affaires. La variable de l'adaptation socioculturelle capte les attitudes et comportements locaux qui affecteraient l'entrée de l'IDE. Elle sera mesurée par le niveau de revenu, le taux de maîtrise des langues étrangères, le nombre des ressortissants étrangers dans le pays, le taux de coopération étrangère dans la vie politique, économique et socio-culturelle.

Tableau n° 03 : Définition et signification des variables

Variables		Définition	Signification
POL : Capital politique	Cor	<i>Corruption</i>	Qualité de la fonction publique
	Drt	<i>L'Etat de droit</i>	Transparence juridique et administrative
	Sta	<i>Stabilité gouvernementale</i>	Le niveau de la démocratie
MAR : Capital Marché	PIB	<i>PIB par tête</i>	Indicateur de développement économique
	Pop	<i>Population totale</i>	Dimension du marché
	Popur	<i>Population urbaine</i>	Degrés d'urbanisation
	Den	<i>Densité de population</i>	Infrastructure et liens ruraux
	Com	<i>Commerce extérieur</i>	Volume des échanges commerciaux
	Fisc	<i>Recettes fiscales</i>	Niveau de taxation du secteur privé
	Crd	<i>Crédit local</i>	Existence de crédit
HUM : Capital Humain	Ins	<i>Inscription à l'école</i>	Instruction de base et compétence
	Tel	<i>Nombre de téléphones</i>	Niveau de télécommunication
SOC : Capital Social	Rev	<i>Classement selon le niveau de revenu</i>	Variable fictive reflétant l'environnement socioculturel

Source: GHAZOUANI K, OP.CIT, p 122

4.2.2. *Analyse économétrique :*

Après le choix des variables explicatives, l'analyse économétrique qui couvre la période (2000-2020) est menée à deux étapes :

1) *Analyse de stationnarité:*

Cette première étape consiste à analyser la stationnarité des variables (à expliquer et explicatives) en utilisant la technique de racine unitaire (Unit Root) pour tester à quel point les variables sont stationnaires et significatives en rejetant l'hypothèse nulle H_0 contre l'hypothèse alternative H_1 (l'hypothèse nulle H_0 ne peut être supposée vraie jusqu'à preuve

*Auteurs : BENAMEUR Djilali et DANI El KEBIR
Mâachou*

Titre de l'article: L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie et l'adaptation institutionnelle : Etude économétrique (2000-2020).

du contraire, tandis que l'hypothèse alternative H1 n'est appuyée qu'à l'aide des résultats expérimentaux qui vont dans le sens de l'hypothèse alternative et qui sont peu probables lorsque l'hypothèse nulle est vraie). La stationnarité confirme d'un point de vue statistique, que le passé est comparable au présent et au futur.

Une série chronologique est dite stationnaire si sa distribution de probabilité ne change pas au cours du temps c'est-à-dire si elle possède une variance et une moyenne constante et si ses propriétés statistiques sont indépendantes du temps durant la période observée.

Nous utilisons le test de racine unitaire (Unit Root) pour examiner cette stationnarité puisque son absence permet de rejeter l'hypothèse H_0 contre H1 et d'accepter l'hypothèse d'une variable stationnaire. Si le coefficient de probabilité est sensiblement différent de zéro, alors la variable ne contient pas d'unit Root et l'hypothèse de stationnarité est acceptée.

En utilisant le logiciel STATA 15, le test Dicky-Fuller (DF) nous permet de déterminer le «t» statistique de la variable explicative et la comparer avec les valeurs de critique de différents seuils (1%, 5% et 10%).

La probabilité de H_0 est décrite par la valeur « p » ou « Prob ». Elle indique la probabilité que la mesure calculée à partir d'un échantillon donne pour « p » une valeur supérieure ou égale à l'échantillon analysé, sachant que H_0 est rejetée si la probabilité de mesure obtenue « p » est très faible. La probabilité critique est définie par « a » est appelée niveau de signification (1%, 5% et 10%) (25).

Pour Stata, si le «t» de chaque variable est supérieur à 2 et inférieur des valeurs de critique (seuil de signification) nous pouvons dire que la variable est stationnaire.

2) Analyse de causalité :

La deuxième étape consiste à analyser le degré de signification de la régression linéaire en étudiant la significativité du modèle et la causalité entre l'IDE et les variables explicatives.

On peut formaliser la causalité au sens de Granger comme suit : si l'on note par X et Y deux séries stationnaires, en effectuant la régression linéaire de Y sur les valeurs passées de Y et les valeurs passées de X, si on obtient des coefficients significatifs, alors la connaissance de leurs valeurs peut améliorer la prévision de Y (une série « cause » une autre série si la connaissance du passé de la première améliore la prévision et la prédiction de la seconde).

4.3. Le cas de l'Algérie :

Il s'agit d'étudier la stationnarité et la causalité.

a) Etude de la stationnarité :

Dans notre analyse, la question est de savoir si la différence observée est suffisante pour rejeter l'hypothèse H_0 et que les variables n'ont pas d'effet sur l'attractivité de l'IDE.

Parmi les neuf (09) variables explicatives étudiées, le test de la racine unitaire au niveau des différents seuils de critique (1%, 5% et 10%) nous a permis de retenir quatre (04) variables significatives au seuil de 1% (tableau ci-dessous). Il s'agit notamment du crédit bancaire local



(Crd) fourni aux deux secteurs, public et privé, de l'indice d'utilisation de l'énergie (Crbt), du taux d'inscriptions (Inscpt) et des recettes fiscales (Fisc).

Tableau n° 04 : L'analyse de la stationnarité des variables*

Variables	Valeurs de critique		
	1%	5%	10%
	-4.380	-3.600	-3.240
	t-statistique	Valeur p (prob> t)	Seuil
Ide	-2.970	0.016	1%
Crd	-2.001	0.068	1%
Crbt	-2.182	0.05	%
Inscpt	-2.82	0.015	1%
Fisc	-3.170	0.008	1%

* le signe (-) est utilisé car [moyenne Xa-moyenne Xb] est négative.

Source : Le logiciel STAT 15

b) Etude de la régression linéaire :

L'étude de la stationnarité nous a permis de procéder à la régression linéaire avec seulement quatre variables stationnaires (Crd, Crbt, Inscpt, Fisc). Après avoir tenté d'abandonner les variables non stationnaires. Nous remarquons tout d'abord que l'ajustement est de bonne qualité car le coefficient de détermination R^2 qui est la puissance du coefficient de corrélation, a enregistré un niveau très élevé (75.94%), qui signifie que 76% de la variation de l'IDE sont expliqués par les variations des 04 variables explicatives.

Tableau n° 05 : La régression linéaire de l'IDE en Algérie (2000-2020)

Num of obs		15			
F (4.10)		12.05			
Prob> F		0.0008			
R-squared		0.82			
Adj R-squared		0.7594			
Root MSE		0.13933			
Durbin-Watson Statistic		(5, 15) = 1.64			
Ide	Cœff.	Std.Err	t	P> t 	(95% Conf. Interbval)
Crd	0.0054706	0.0158	3.60	0.005	0.0021713 0.0092407
Crbt	-0.044603	0.0183	-2.42	0.036	-0.0085592 -0.0003614
Inscpt	-0.0007547	0.0019	-3.81	0.003	-0.0011964 -0.0003129
Fisc	0.787002	0.169	4.65	0.001	0.0409701 0.1164303
_ Cons	1.506572	1.900	0.79	0.446	-2.727488 5.740633

Source : Le logiciel STAT 15

*Auteurs : BENAMEUR Djilali et DANI El KEBIR
Mâachou*

Titre de l'article: L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie et l'adaptation institutionnelle : Etude économétrique (2000-2020).

Le de Fisher est positif (F-Statistique) : $F^* - F_{1\%} = 12.05 - 2.97 > 0$ (son niveau est élevé) et $Prob = 0.0008$. On peut conclure donc que la moyenne de « a » est significativement différent de celle de « b », au seuil de confiance de 0.0008 (8 chances sur 10.000 pour se tromper en rejetant l'hypothèse nulle H_0). Cela signifie que l'estimation économétrique est largement explicative. Pour le coefficient du Durbin Watson qui étudie la non corrélation des résidus, doit être compris entre 1.4 et 2.5 pour éviter toute corrélation positive (+2.5) ou négative (-1.4), notre étude nous a permis de confirmer que la régression que nous avons fait est réussie, puisque les variables résiduelles ne sont pas linéairement auto-corrélées, car la valeur (DW=1.64) est proche de 2.

c) Etude de la causalité :

Finalemt, l'étude de la causalité nous a permis de remarquer que les quatre (04) variables stationnaires jouent effectivement un rôle dans la détermination du niveau de l'attractivité de l'IDE, mais à un niveau très bas, voire nul.

Tableau n° 06 : Le test de causalité de Granger

<i>Hypothèse nulle</i>	<i>Obs</i>	<i>F-Statistique</i>	<i>Probalité</i>
Crđ does not Granger Cause IDE	15	3.60	0.005
Crbrt does not Granger Cause IDE	15	-2.42	0.036
Inscript does not Granger Cause IDE	15	-3.81	0.003
Fisc does not Granger Cause IDE	15	4.65	0.001

Source : Le logiciel STAT 15

Les quatre variables explicatives qui font partie du capital marché, ont enregistré des coefficients différents de signification :

- Le crédit bancaire accordé au secteur économique a enregistré un coefficient de 0.5%, il exprime malgré qu'il est très faible l'importance de l'intermédiation bancaire dans le développement des activités économiques et la montée du secteur privé en la matière.
- L'indice de l'utilisation de l'énergie a enregistré un coefficient négatif et faible (-4%). Cela veut dire que la contribution de cette variable dans l'attractivité de l'IDE est nulle en Algérie.
- Le taux d'inscription en scolarité a enregistré aussi un coefficient pratiquement nul (0.07%). Ce coefficient affirme que la main-d'œuvre algérienne a besoin de vastes marges de manœuvre pour qu'elle puisse séduire les firmes multinationales.



- La fiscalité a enregistré un coefficient positif de 7.8%, c'est-à-dire, que les mesures et les taux appliqués dans le marché fonctionnent au sens opposé de l'attractivité des IDE en Algérie.

Test des hypothèses :

L'étude économétrique nous a permis de retenir que quatre variables parmi les neuf utilisées sont explicatives (le crédit bancaire alloué à l'économie, le taux d'utilisation de l'énergie, le taux d'inscription en scolarité et la fiscalité), qui expliquent à bas niveau l'attractivité des IDE. Ceci nous a permis de comprendre qu'il existe d'autres raisons qui poussent les firmes multinationales à investir en Algérie :

- La majorité des investissements étrangers se concentrent sur le secteur énergétique, qualifié comme étant un secteur rentable.
- L'avantage du premier rentrant et la garantie de l'exclusivité.
- L'avantage de partenariat/privatisation avec le secteur public dans des domaines marqués par l'absence de la concurrence et la contrefaçon, comme dans le cas de l'industrie lourde et la chimie.
- L'octroi des actifs incorporels (licences, brevets, noms de marque) aux entreprises privées locales, par des investisseurs étrangers, dans le but de marquer leur présence dans le territoire algérien (publicité de marque).

CONCLUSION :

Pour l'Algérie, l'attractivité des IDE peut constituer un moteur de croissance et de développement durable et facilite l'insertion dans l'économie mondiale, si elle exploite bien l'arrivée des firmes étrangères. Pour cela, toute politique d'attractivité territoriale doit, s'évertuer à conjuguer les critères propres à la crédibilité et à la lisibilité du climat d'investissement, tout en sachant que la conjugaison des avantages de la firme et des avantages du territoire joue un rôle moteur dans l'amélioration de la compétitivité territoriale.

Les enquêtes des organismes et bureaux internationaux spécialisés montrent que pour les firmes multinationales, les coûts liés aux difficultés d'exécution des contrats, aux délits, à la corruption et à la réglementation, et au manque de fiabilité des équipements d'infrastructure, représentent des coûts non commerciaux inestimables.

L'estimation économétrique nous a révélé que le climat d'investissement en Algérie ne répond pas aux exigences des firmes étrangères en matière de stratégie d'implantation à l'étranger. Cependant, la perception qu'elles ont vis-à-vis l'attractivité du climat d'investissement demeure critique en raison du ralentissement du processus de libéralisation du système économique, de la domination publique sur le secteur bancaire et financier, des problèmes d'accès au foncier économique, de la dépendance excessive au secteur énergétique, du poids de l'économie informelle, des difficultés de rapatriement des capitaux, de l'inefficacité et ambiguïté du système judiciaire, du retard dans les infrastructures, de la lenteur des procédures administratives et douanières, de la non qualification du capital humain, de l'absence d'un système de R&D, du monopole de l'état sur certaines activités et secteurs qualifiés de stratégique et finalement l'absence d'un véritable tissu industriel, On comprend donc, l'importance

fondamentale des questions qui touchent le comportement du pouvoir public en Algérie et la gouvernance dans le sens le plus large.

C'est dans l'interaction des politiques formelles et les caractéristiques de la gouvernance que la firme évalue lorsqu'elle prend une décision d'investissement. L'amélioration de la bonne gouvernance, un cadre réglementaire crédible et transparent, la primauté du droit et la stabilité politique et sociale, sont autant d'éléments indispensables pour créer un climat propice à l'investissement direct étranger. Notons que les firmes ne réagissent pas uniquement aux politiques officielles, elles jugent la façon dont ces politiques seront effectivement appliquées.

6. Liste Bibliographique:

• Livre :

1. **ABRAHAM-FROIS Gilbert**, Dynamique économique, Dalloz, Paris, France, 2014
2. **BENKO Gambit & LIPIETZ A**, La richesse des régions, Puf, Paris, France, 2^{ème} édition 2016
3. **BRET B**, Le tiers-monde, croissance, développement, inégalités, édition Ellipses, Paris, 2002
4. **COHEN Daniel**, Richesse du monde, pauvreté des nations, édition Flammarion, Paris, France, 1997
5. Paul Krugman & Maurice Obstfeld, Economie internationale, 4^{ème} édition De Boeck, Belgique, 2003.
6. **MICHALET Albert**, Firmes multinationales et attractivité des territoires Université Paris dauphine, Paris, France, 1999
7. **SAVY & VELTZ Pierre**, Economie globale et réinvention du local, Editions de l'aube, Paris, 2015
8. **VELTZ Pierre**, Des lieux et des liens : Politique du territoire à l'heure de la mondialisation, éditions de l'aube, Edition de poche, Paris, France, 2^{ème} édition, 2016.

• Article du Journal :

1. **AYACHI Fethi**, Stratégies des firmes multinationales, déterminants des IDE et intégration Euro-Méditerranéenne, Revue tunisienne, Tunis, 2003.
2. **ANDREFF W** « Peut-on empêcher la surenchère des politiques d'attractivité à l'égard des firmes multinationales ? », sans pays, ni année.
3. **BACHA Soumeiya**, La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic, revue : *مجلة إيليزا للبحوث والدراسات، المركز الجامعي ايليزي، العدد الثالث 2018.*
4. **BORNER S, BODMER F & KOBLER M**, OCDE, l'efficacité institutionnelle et ses déterminants, 2003, p18.
5. **GHAZOUANI Kamel** « l'adaptation des IDE est une question d'adaptation institutionnelle », revue tunisienne d'économie, Tunis, Tunisie, 2003.



6. **Guesmia EL Hadi**, La problématique de l'Investissement Direct Etranger en Algérie, revue : TADAMSA D- UNEG MU, Volume 2 n°: 1, janvier 2022, Algérie.
7. **MENNA Khaled et MEHIBEL Samer**, la problématique des IDE en Algérie : Paradoxes d'une économie attractive faiblement attrayante, revue : les cahiers du Cread, vol. 33 - n° 119/120 – 2017, Algérie.
8. **MICHALET Albert**, Un nouvel impératif de la politique industrielle dans la globalisation: l'attractivité, in A. BOUET et C.LE CACHEUX, édit, Globalisation et politiques économiques: les marges de manœuvre, Economica, Paris. 1998
9. **SASKIA K.S & Stanly M.Dean Witter** "Foreign direct investment and its determinants in emerging economics" African Policy Paper discussion Paper Number 9, Washington DC, USA, 1998.

• **Rapports :**

1. CNES «Rapport sur la situation économique algérienne », 2005. Algérie
2. CNUCED «Rapport sur l'investissement dans le monde », 2017.
3. CNUCED «Rapport sur l'investissement dans le monde », 2020.
4. CNUCED «Rapport sur l'investissement dans le monde », 2022.
5. Ernst & Young ShinNihon LLC International Development Center of Japan Inc, Étude de la JICA relative à la situation du climat des investissements en Algérie, Japan 2018.

• **Législation :**

1. Ordonnance 09-01 du 22 juillet 2009